

Vive les vacances ! Comment voyager en toute sécurité en voiture, à pied ou en avion

Atelier de prévention



Vive les vacances! Comment voyager en toute sécurité en voiture, à pied ou en avion

Cet atelier montre aux participants ce à quoi ils doivent faire attention lorsqu'ils préparent leurs vacances pour partir en toute sécurité, en se basant sur trois catégories de vacances typiques. Les participants sont répartis en trois groupes.

Le groupe n° 1 passe ses vacances en Suisse. Au programme: une randonnée en montagne suivie de grillades. Ici, l'aspect sécuritaire doit être pris en compte tant pour la randonnée que pour le barbecue.

Le groupe n° 2 part en vacances en voiture/camping-car. En quoi consistent les préparatifs? Comment atteindre sa destination en toute sécurité? A quoi faut-il faire attention lors des bains de soleil? Le groupe n° 3 s'envole pour un pays lointain. Là aussi, la prudence est de mise: la destination choisie est-elle sûre? De quels documents de voyage a-t-on besoin? Quels sont les vaccins obligatoires? Qu'en est-il de l'assistance médicale dans ce pays? Que faire en cas d'urgence? A quoi faut-il faire attention lors des vols long-courriers? Pour finir: quelles sont les règles comportementales du pays visité? Autant de questions auxquelles les participants de ce groupe devront répondre.

Autres éléments

- Présentation Powerpoint
- Concours correspondant (les prix sont fournis par le BPA)
- Petit cadeau utile pour promouvoir la sécurité personnelle de tous les participants
- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Liste des tarifs

Tarif pour les entreprises	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage compris)	CHF 450.-	CHF 450.-	CHF 450.-
Encadrement par le BPA, par jour	CHF 800.-	CHF 1600.-	CHF 3200.-
Total	CHF 1250.-	CHF 2050.-	CHF 3650.-

Les ateliers de prévention sont exonérés de la TVA. Les prix et les conditions sont susceptibles d'être modifiés. Une réduction de 50 % sur le prix total est accordée aux écoles, à des établissements de formation spéciaux (écoles de métiers, etc.) ainsi qu'aux organismes sociaux.

Organisation

- Les participants seront guidés par une intervenante ou un intervenant du BPA.
- L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe.

Locaux et place requise

- Local fermé (salle de formation ou de conférence, atelier, etc.) doté d'un espace suffisant pour accueillir le matériel de démonstration et env. 15 à 20 personnes (chaises en configuration concert). Il est impossible d'organiser une démonstration à l'extérieur en raison du risque météorologique (sauf sous un chapiteau clos et résistant aux intempéries).

Conseil: la démonstration devrait avoir lieu pendant les heures de travail rémunéré et il devrait être obligatoire pour le personnel d'y assister. D'expérience, on sait qu'une participation facultative et aux horaires libres n'est ni pertinente ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice.

Contact

BPA
Tiziana Iseppi, conseillère Entreprises
Tél. +41 31 390 22 66
t.iseppi@bpa.ch

Retrouvez tous nos ateliers de prévention sur: bpa.ch/ateliers-de-prevention

